Management à distance en période de crise

Fiche technique

Secteurs
Tous secteurs

Public
Managers

Durée
3,15 heures

Organisme de formation
➲ OBEA

Lieux & dates

➲ Groupe 1
inscriptions sur https ://elearning-opco-sante.fr

Interlocuteur Opco Santé

OPCO Santé
plateforme.lms@opco-sante.fr

Contexte

L'OPCO Santé se doit d'être au plus près de vos besoins, vous qui êtes en première ligne pour accompagner les personnes fragilisées. C'est pourquoi depuis la crise sanitaire, l'OPCO Santé a mobilisé son énergie et ses ressources pour être en capacité de vous proposer une offre de formation à distance.

Pour vous inscrire à la thématique décrite dans la présente fiche, veuillez-vous inscrire directement sur la plateforme à distance : https ://elearning-opco-sante.fr/

Objectifs

➲ Cerner les particularités du management de crise à distance
➲ Adapter ses pratiques managériales à une situation de crise et aux nouvelles formes d'organisation du travail
➲ Favoriser la cohésion et la coopération d'équipe malgré la distance physique
➲ Prendre des décisions et les faire appliquer
➲ Renforcer les relations inter personnelles et appréhender les impacts humains/personnels de la crise et du fonctionnement à distance
➲ Connaître les différents types de comportements à développer en situation de crise afin de pouvoir gérer son « émotionnel »
➲ Gérer la sortie de crise et manager l'après crise pour remobiliser son équipe

Prérequis

Aucun

Contenu

ÉTAPE 1 : ENJEUX ET COMPLEXITÉS DU MANAGEMENT EN PÉRIODE DE CRISE

➲ **Objectifs :** disposer des compétences de base, d'outils et de pratiques reconnues pour envisager autrement l'organisation et les modes de travail dans un contexte de crise.

➲ **Contenu pédagogique** :
- Vidéo de présentation des concepts fondamentaux
- Apports de concepts, de techniques, de méthodes et d'outils
- Fiche pratiques/ Fiches outils/ fiches ressources
- Les comportements gagnants/ Les erreurs à éviter

➲ **ÉTAPE 2** : CLASSE VIRTUELLE SUR LES PRATIQUES MANAGÉRIALES À ACTIVER EN SITUATION DE CRISE – 1H30

➲ **ÉTAPE 3** : WEBINAR DE PARTAGE DE PRATIQUES ET D'EXPÉRIENCES – 1H00

➲ **ÉTAPE 4** : ÉVALUER VOTRE FORMATION

NB : La création du compte doit être réalisée par le salarié uniquement via une adresse mail professionnelle et non générique